

Postes

Le transport constitue un autre facteur de dépense, surtout à cause de l'augmentation du coût du pétrole. Il faut énormément de transport pour déplacer quelque 6 milliards d'envois de courrier par année. Ce réseau de transport se sert d'huile et d'essence, de kérosène pour les avions, de carburant pour les locomotives diesel-électriques. Nous dépensons maintenant environ 20 p. 100 de plus pour le transport en comparaison avec le montant dépensé il y a cinq ans.

[Traduction]

Et puis, il y a les frais de main-d'œuvre. Les Postes comptent environ 63,000 employés, l'effectif global le plus considérable après celui de la Défense nationale, et les frais de main-d'œuvre représentent plus de 70 p. 100 des frais d'exploitation du ministère. Depuis 1968, les traitements des employés des Postes ont augmenté de 120 p. 100. Au cours de la même période, les recettes du ministère ne se sont accrues que de 107 p. 100. Ainsi les recettes n'arrivent pas à couvrir les frais de personnel.

● (1522)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant passer à l'étude des recettes. Les recettes réalisées par le ministère dépendent de deux facteurs: les volumes de courrier et les tarifs postaux. Les volumes croissent sans cesse mais, à notre grande déception, moins rapidement que prévu. Les volumes actuels, soit près de six milliards d'envois par année, sont élevés dans une perspective historique, mais ils restent inférieurs d'un milliard d'envois aux volumes prévus. Les volumes des colis, par exemple, sont moindres et ne sont guère plus élevés que ceux d'il y a vingt ans, ayant diminué de 22 p. 100. Les arrêts de travail et la vive concurrence sur le marché des communications sont les principales causes de ce manque à gagner.

[Français]

Nos volumes de courrier de première classe continuent d'augmenter, mais le flot du courrier a beaucoup changé au cours des dernières années. De nombreuses journées sont utilisées pour la transmission de la correspondance commerciale, les états de compte, les chèques, les factures et autres, surtout, monsieur le président, avec la venue des cartes de crédit, des cartes plastifiées comme on les appelle. Ce genre de courrier constitue maintenant 40 p. 100 du volume total, ce qui nous rend très vulnérables aux fluctuations du marché.

De plus, le transfert électronique de fonds, que l'on connaît très bien, a fait son apparition. Ainsi les députés peuvent eux-mêmes le constater lorsqu'ils font leurs propres activités bancaires.

[Traduction]

Ainsi, monsieur l'Orateur, les volumes de courrier sont menacés sur plusieurs fronts, et les recettes en subissent les conséquences. Il y a un autre aspect à la question des recettes postales: ce sont les tarifs postaux. Il est clair que si les Postes veulent survivre et grandir au même rythme que le reste du Canada, nous devons régler les problèmes que j'ai exposés et renverser les tendances actuelles qui grèvent lourdement les maigres ressources du gouvernement. Toutefois, je tiens à insister sur le fait que nous avons promis de lutter contre l'inflation et que nous nous sommes déjà engagés dans les voies qui s'offraient à nous. Nous devons sans cesse être à l'affût de nouvelles idées si nous voulons améliorer notre contrôle des coûts et augmenter nos recettes. Je fais confiance aux cadres

[M. Blais.]

du ministère qui accomplissent, à mon avis, un excellent travail dans des circonstances fort difficiles.

[Français]

La mécanisation est un facteur important de notre succès, tout comme l'est l'adoption du code postal par le public. Les entreprises et le public utilisent de plus en plus le code postal, et j'en suis ravi. A la fin de septembre, plus de 70 p. 100 des envois du flot national de courrier portaient le code postal.

Les employés des Postes sont, bien entendu, l'élément le plus important de ce programme de mécanisation. Nous avons besoin de la collaboration de tous les employés des Postes et de leurs syndicats pour assurer le succès de la mécanisation et pour maintenir des niveaux élevés de service. En retour, ils doivent retirer leur part, et je mets de l'emphase sur ce fait, monsieur l'Orateur, ils doivent retirer leur part des gains réalisés par cette même mécanisation.

[Traduction]

Le mois dernier monsieur l'Orateur, nous avons conclu une nouvelle entente avec l'Union des facteurs du Canada. C'était un événement d'importance, car les deux parties avaient entamé les négociations avec une attitude positive de résolution des problèmes. M. William Dickie, un des meilleurs conciliateurs de l'Ontario, et même, du Canada, a déclaré que c'était la première fois qu'il voyait deux groupes si bien préparés, qui comprenaient si bien les problèmes et qui entretenaient des rapports si positifs. Nous poursuivrons nos efforts pour convaincre tous les employés des postes que leurs propres intérêts résident dans la collaboration en vue d'offrir au public le meilleur service possible au prix le plus intéressant.

[Français]

Des mesures plus efficaces de contrôle des coûts, une productivité accrue et des volumes plus importants de courrier aideront à améliorer notre situation financière. Cependant, ces changements ne suffiront pas à enrayer à eux seuls la croissance constante du déficit. Si nous voulons vraiment tirer plein avantage de ces mesures, il faut qu'elles aillent de pair avec des modifications de tarif qui garantiront des recettes plus importantes.

Monsieur l'Orateur, les Postes canadiennes ne sont pas insensibles aux répercussions de l'établissement des prix tant sur la planification des entreprises que sur le portefeuille du consommateur. Nous nous sommes engagés dans le passé à accorder un délai suffisant entre l'annonce d'une modification de tarif et sa mise en vigueur, afin de permettre aux entreprises et au grand public de s'adapter aux nouveaux tarifs. J'aurais préféré accorder un délai plus long; cependant, j'espère que les quatre mois et plus de préavis que nous donnons cette fois-ci suffiront.

[Traduction]

Nous avons l'intention de mettre en vigueur un vaste éventail d'augmentations tarifaires qui s'appliqueront,—je dis bien «s'appliqueront»—à compter du 1^{er} avril prochain, à presque tous les tarifs des régimes intérieur et international. Le taux de base pour une lettre de la première classe passera à 14c., tandis que les tarifs des autres classes et services postaux seront redressés de façon semblable. De plus amples renseignements sur ces nouveaux tarifs paraîtront sous peu dans un communiqué de presse émanant de mon ministère et les ma-